



BULLETIN D'ADHESION ET DE RENOUVELLEMENT DE COTISATION

Le patrimoine religieux est en danger.

Le ministre du budget a accordé à l'OPR le **rescrit fiscal** permettant à chacun d'entre vous la déduction des cotisations versées de son impôt sur le revenu (66%) pour les particuliers (dans la limite de 20% de vos revenus imposables) et de son impôt sur les sociétés pour les entreprises (60% dans la limite de 20 % du chiffre d'affaire). Vous recevrez un **reçu fiscal** à votre demande.

TARIFS

Personnes physiques

Membre actif : 40 €

Couple actif : 70 €

Membre bienfaiteur : 200 €

Mécène : à partir de 500 €

Personnes morales

Congrégations religieuses : 40 €

Associations culturelles ou culturenelles : 40 €

Sociétés commerciales : 500 €

Mécène : à partir de 500 €

demande de reçu fiscal

Je soutiens l'action de l'Observatoire du Patrimoine Religieux :

en adhérant pour la première fois

en renouvelant ma cotisation

en participant aux travaux de l'OPR

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Pays :

Tél. :

Email :

. Présidente Fondatrice : *Béatrice de Andia*

. Vice Présidents : *Jean Leclant*, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres et *Léon Cligman*

. Secrétaire général : *Alain de la Bretesche*, Président des Journées Juridiques du Patrimoine

. Trésorier : *Eric Labaume*, Président de NewMan

. Membres du Conseil d'Administration : *Yves Dauge*, sénateur d'Indre et Loire, *Alain Erlande Brandenburg*, Ancien Directeur des Archives nationales, *Patrick de la Tour*, *Père Thierry de L'Epine*, *Robert de Nicolaj*, Conseiller référendaire à la Cour des comptes, *Olivier de Rohan*, Président de la Sauvegarde de l'Art français, *Benoît de Sagazan*, rédacteur en chef du « Monde de la Bible », *Robert Werner*, membre correspondant de l'Institut de France, Administrateur de la SPPEF.

BUREAUX : 17 C RUE BLANCHE - 75009 PARIS

Tél. : 01 40 16 14 39 – contact-opr@patrimoine-religieux.fr – www.patrimoine-religieux.fr

É
G
L
I
S
E
S

M
E
N
A
Ç
É
E
S